

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAE 51 Subvention (5.000 euros) à l'association Paris Potier (15e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 - 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à l'association Paris Potier (15^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Paris Potier (n° SIMPA : 54144 / dossier 2016_03234), domiciliée 3, rue Charles Weiss à Paris (15e), pour l'organisation des Journées de la Céramique.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée chapitre 65, nature 6574, rubrique 90-3, ligne VF55003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016 sous réserve de décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO